Commune de
PLAINE-HAUTE
Côtes d'Armor

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201701-20260706-2026054D-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 6 juillet 2026

Nombre de membres		
Effectif légal	Présents	Ayant pris part à la délibération
19	**18**	**19**

Date de la convocation
30/06/2026
Date d'affichage
30/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi six juillet à vingt heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire le trente juin deux mille vingt-six s'est réuni à la mairie de Plaine-Haute au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Mr le Maire, PIERRE Philippe.

Etaient présents : PIERRE P, RAOULT S, LUCAS R, PANSART JF, LE COQ P, FERON M, MEHEUT L, CLEMENT J, TOQUET C, BLANCHARD S, LE MOINE N, HUGER D, LE FOL B, LETORT N, LE DENMAT M, BIENNE S, OIZEL R, GROUES J.

Absente : BONNY V.

Pouvoir : BONNY V à OIZEL R.

Secrétaire de séance : LE COQ P.

Délibération n°2026054 : Cuisine scolaire : validation du dossier de consultation des entreprises (DCE) et lancement de la consultation

Par délibérations du 2 février 2026 et du 6 mars 2026, le conseil municipal a approuvé le plan de financement prévisionnel (phase APS) et l'avant-projet définitif de l'opération relative à la construction d'une cuisine scolaire.

Le maître d'œuvre BPMA a remis le dossier de consultation des entreprises (DCE). Le marché de travaux se décompose en 13 lots et 1 lot optionnel « résine ». Le lot photovoltaïque n'y est pas inclus.

L'estimation des ouvrages est actualisée à 779 950€ HT (phase PRO) hors photovoltaïque.

La consultation auprès des entreprises se déroulera du 9 juillet 2026 au 15 septembre 2026. Le planning prévisionnel fixe un commencement des travaux en décembre 2026 et une réception en janvier 2028.

Il convient d'actualiser le plan de financement prévisionnel compte tenu de l'estimatif phase PRO (conforme à l'APD) et de la notification d'une subvention de l'Etat.

Coût du projet – Dépenses (en €)		**Recettes (en €)**		
Type de dépenses	**Montant HT**	**Nom du financeur**	**Montant**	**Taux**
Etudes pré-opérationnelles	***14 567€***	***Financeurs***		
AMO –ADAC22	3 900€	Etat – DETR	150 000€	20,05% des travaux soit 748K€ HT (phase APS)
Indemnités esquisses / intentions architecturales (consultation MO)	6 667€	Conseil Départemental – contrat de territoire	129 469€	13,02% du total opération
Diagnostics divers (amiante, étude géotechnique…)	4 000€			
Etudes opérationnelles	***113 537€***			
Maîtrise d'œuvre (BPMA)	99 787€			
Contrôle technique (Dekra)	6 190€			
CSPS (Dekra)	3 760€			
Maitrise d'œuvre photovoltaïque (Splet'Armor)	3 800€			
Travaux	***799 950€***			
Travaux (lots 1 à 13 sauf 11)	637 000€	***Sous total subventions***	***279 469€***	***28,1%***
Equipements de cuisine (lot 11)	142 950€	Autofinancement	714 985€	71,9%
Options :				
Sol en résine : 25 000€ HT (lot 14)				
2ème sauteuse : 15 500€ HT				
Lot photovoltaïque	20 000€			
Divers	***66 400€***			
Annonces légales	1 400€			
Déplacement citerne propane	2 500€			

Aléas / révision (8%)	62 500€		
TOTAL Dépenses	**994 454€**	**TOTAL recettes**	

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201701-20260706-2026054D-DE

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Philippe Pierre,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

VALIDE le dossier de consultation des entreprises relatif à la construction d'une cuisine scolaire,

AUTORISE Mr le Maire à lancer la consultation auprès des entreprises de travaux,

APPROUVE le plan de financement prévisionnel actualisé *(phase PRO conforme à la phase APD)*.

Fait à Plaine-Haute, le 7 juillet 2026

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Philippe PIERRE